

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GROB

Les missions intérieures

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 102-105

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LES

# MISSIONS INTÉRIEURES

La Constitution helvétique de 1798, et plus encore les constitutions fédérales de 1848 et de 1874, abondaient d'injustices à l'égard des Catholiques suisses. Cependant elles eurent leurs avantages : notamment la liberté de domicile pour tout citoyen suisse dans n'importe quelle partie du pays, et la liberté des cultes. Mainte entrave, arrêtant depuis des siècles le libre développement de la Suisse, fut ainsi écartée. En vertu du premier de ces droits, on vit s'atténuer le caractère exclusivement catholique ou protestant de la plupart des cantons.

Des catholiques nombreux émigrèrent dans des milieux protestants. C'étaient pour la plupart des gens pauvres poussés à l'émigration par l'espoir de gagner plus facilement leur vie dans les cantons protestants en général plus riches.

Les besoins spirituels de ces émigrés furent d'abord entièrement négligés. Ils étaient trop pauvres pour subvenir par eux-mêmes aux frais du culte. D'autres parts la difficulté de les desservir depuis les cantons catholiques était presque insurmontable, étant données les distances et la grande dispersion des catholiques au milieu des protestants. Seules les villes les plus peuplées comptaient un nombre de fidèles suffisant pour qu'on put y organiser le service religieux. Et même dans ces villes, les difficultés furent des plus grandes. Bien des paroisses catholiques ont eu à traverser des périodes de luttes acharnées qui plus d'une fois mirent en question tout jusqu'à leur existence : telles les paroisses de Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich, pour

ne parler que des plus importantes. Le service religieux organisé dans ces villes dès la fin du XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX siècle, fut des plus précaires.

Mais, à côté de ceux des grands centres, il y avait des catholiques suisses ou étrangers dans tous les cantons protestants. Les croyances religieuses de la plupart d'entre eux devaient finir par faire naufrage, et la perte de la foi actuelle (*Gazette de Cologne*), ne pouvait manquer d'amener la chute morale. On a de la peine à se figurer le lamentable état dans lequel des milliers de catholiques se trouvèrent ainsi plongés. Ils seraient tombés dans la plus profonde indifférence religieuse ou seraient devenus la proie du protestantisme, si la charité de leurs frères n'était venue à leur secours.

La première démarche en faveur de ces pauvres frères fut faite par M. Albert Andermatt, directeur de police à Baar, Zoug. Le 30 août 1857, il adressa au président du Pius-Verein, M. le comte Scherrer-Boccard, la note suivante : La société nouvellement fondée (21 juillet de la même année) ne pourrait-elle pas comprendre au nombre de ses obligations le soin des catholiques dispersés dans les milieux protestants, et leur envoyer des vicaires et des missionnaires à l'âme apostolique ? Ce fut là la première idée de l'œuvre des Missions-Intérieures.

Cette supplique fut transmise à toutes les sections qui lui firent le plus sympathique accueil. Mais l'homme qui sut donner une forme pratique à cette heureuse idée, ce fut M. le Dr Zürcher Deschwanden, de Zoug. Aux assemblées cantonales du Pius-Verein à Zoug, les 29 janvier et 18 août 1863, il fit des propositions qui furent votées avec enthousiasme, et le programme qu'il présenta à l'approbation de l'assemblée générale d'Einsiedeln, au mois d'août de la même année, dessinait nettement tous les points essentiels de l'œuvre des Missions-Intérieures.

Cette œuvre, le plus beau fleuron de la riche couronne de l'« Association catholique », fut définitivement constituée, en novembre 1863. M. le Dr Zürcher fut mis à la tête de l'œuvre nouvelle, et cet homme, un vrai cœur d'apôtres a rempli les fonctions de secrétaire général de la société jusqu'à sa mort, survenue il y a environ deux ans. Avec les statuts soigneusement élaborés, il adressa un chaleureux appel à tous les catholiques suisses.

La première préoccupation de la société devait être de trouver l'argent nécessaire à la fondation de nouvelles stations de missions. Les comptes de la première année laissèrent la somme de 7400 frs à la disposition des évêques suisses. Des stations furent fondées dans le canton de Zurich, à Horgen, Männedorf, Gattikon et Ruti.

La nouvelle œuvre prit un rapide essor, et bientôt les Missions-Intérieures entrèrent dans le cadre des œuvres de charité que chaque paroisse se fit dès lors un devoir et un honneur de soutenir. Des comités diocésains furent organisés. La direction générale est toujours restée au comité central de l'Association catholique, qui avait jeté les premiers fondements de cette belle œuvre.

Les dons augmentèrent constamment, et de 7400 frs à la fin de la première année, ils se sont élevés à 150,000 frs en 1902. Si ce dernier chiffre témoigne incontestablement du dévouement des catholiques suisses, il faut dire pourtant que cette somme est loin d'être suffisante pour subvenir aux besoins toujours croissants de l'œuvre. Les comptes sont fort intéressants sous ce rapport. Ainsi les dépenses de 1902 étaient de 154,000 frs. Et cependant, dit le compte-rendu, il a été impossible de satisfaire à bien des demandes très pressantes. Le nombre des missions soutenues entièrement ou en partie par cette œuvre, s'élève à une centaine.

Que de bien opéré par les Missions-Intérieures ! Que de frères sauvés de la ruine spirituelle et... corporelle ! Oui

Mgr Esseiva avait bien raison de le dire, cette grande et admirable œuvre des Missions Intérieures, qui est l'œuvre moderne religieuse et patriotique par excellence, est et sera à jamais la gloire la plus pure de l'Association catholique.

(A suivre.)

Chanoine GROB.